

CABINET DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE Bureau de la communication interministérielle

Nouméa, le 18 mai 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre la cybercriminalité

Création d'un kit de sensibilisation cybermalveillance.gouv.fr

La lutte contre la cybercriminalité constitue une priorité de l'État qui doit mobiliser l'ensemble des forces et services, afin de préserver nos concitoyens et nos entreprises de ces menaces. En effet les cybermenaces sont un phénomène complexe à appréhender pour le grand public en raison de leur multiplication et leur diversification.

"De quoi s'agit-il exactement?", "quels sont les risques?", "suis-je concerné?" ou "comment me prémunir?". Ce sont autant de questions auxquelles le dispositif national Cybermalveillance.gouv.fr apporte des réponses au quotidien.

Le dispositif en ligne s'étoffera dans les prochaines semaines d'un kit de sensibilisation mis gratuitement à disposition des entreprises, collectivités et associations pour sensibiliser leurs collaborateurs.

Ce kit de sensibilisation contiendra des outils pédagogiques adaptés et modulaires (vidéos, infographies, fiches réflexes, ...) à destination de leurs collaborateurs afin de:

- Sensibiliser aux risques numériques ;
- Dispenser les bonnes pratiques ;
- Traiter des usages professionnels et personnels.

Les organisations qui participeront à cette opération contribueront à améliorer l'hygiène informatique de leurs collaborateurs tant dans leurs usages personnels que dans leurs usages professionnels.

Le premier volet du kit de sensibilisation sera envoyé avant l'été 2018 à tous les professionnels qui en feront la demande en s'inscrivant à l'adresse :

www.cybermalveillance.gouv.fr/inscription-sensibilisation

Contact presse : Audrey Fleurot 26 64 07 Page 1 / 1